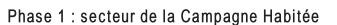
Le **bâti** comme







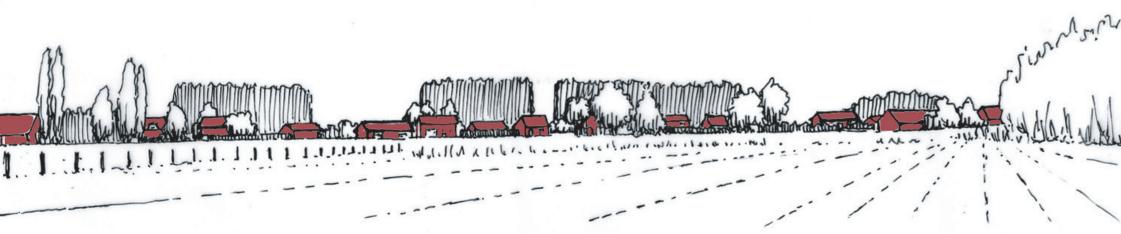
Diagnostic raisonné du patrimoine bâti en Scarpe-Escaut



















SOMMAIRE

Les vergers

Les pâtures Synthèse

Biblioaraphie

I - Le paysage de la campagne habitée	P.2
Les caractéristiques majeures Le paysage de la Pévèle : une identité rurale forte, un bâti omniprésent	P.2 P.2
2. Continuités, transitions et confluences paysagères Aux franges de la Campagne Habitée : continuités et transitions principales Deux points particuliers à la confluence des paysages	P.2 P.2 P.2
II - Le bâti dans le paysage	P.4
1. Les caractéristiques majeures a. Silhouette et couleur du bâti dans le paysage Une silhouette allongée qui souligne l'horizontalité du paysage dominante Une couleur rouge qui contraste dans le paysage b. Interrelations entre le bâti et les autres composantes paysagères Un bâti implanté le long des voiries loin des terres humides Trame arborée et pâtures: transition entre bâti et espace agricole c. La perception du bâti dans le paysage Le bâti linéaire: vue intérieure / vue extérieure La cense isolée, un paysage identitaire Synthèse	P.4 P.4 P.4 P.6 P.6 P.9 P.12 P.12 P.13
2. Nuances du bâti dans le paysage a. Des nuances liées aux variations paysagères Le cœur de la campagne habitée La zone frontalière La transition vers la plaine de la Scarpe b. Deux centres-villages qui montrent une configuration particulière Maulde Flines-lez-Râches	P.15 P.16 P.16 P.16 P.16 P.16 P.16
III - Enjeux liés à l'évolution du bâti dans le paysage	P.17
Enjeux liés au bâti L'implantation des extensions urbaines en épaisseur et la préservation de coupures non urbanisées le long des voies de communication La restauration du bâti rural L'intégration paysagère des bâtiments agricoles	P.17 P.17 P.17 P.17
Enjeux liés au patrimoine végétal La trame arborée Les vergers	P.17 P.17 P.17

RAPPEL DES OBJECTIES

Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti sur le territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut correspond au premier axe d'action du Programme de préservation et de valorisation du patrimoine bâti élaboré en partenariat entre le Parc, la DRAC Nord-Pas de Calais et le CAUE du Nord,

Il correspond au volet « connaissance » du programme et est complémentaire du deuxième axe portant sur l'animation du programme et l'accompagnement des projets .

Le diagnostic raisonné a pour but d'améliorer la connaissance du patrimoine bâti sur la campagne habitée afin de pouvoir :

- définir ses caractéristiques majeures
- cibler les priorités d'actions
- alimenter l'élaboration d'outils de communication
- compléter les connaissances techniques nécessaires aux actions de restauration ou autres interventions de conseil.

Afin d'appréhender le patrimoine bâti dans toutes ses dimensions, ce diagnostic se décline en trois niveaux d'analyse correspondant à un emboîtement d'échelles :

- niveau 1 : le patrimoine bâti comme composante du paysage
- niveau 2 : le patrimoine bâti comme composante de la forme urbaine
- niveau 3 : le patrimoine bâti comme élément architectural

Ce niveau d'étude s'attachera à définir la manière dont le bâti s'inscrit dans le paysage. Il permettra de mettre en évidence les liens qu'il entretient avec les grandes caractéristiques géomorphologiques du territoire d'étude ainsi que la perception paysagère qui découle de ces relations. Cette étape d'analyse se fera à partir des études et publications existantes ∏rame verte, Charte du Parc, Cahier des paysages du Parc, études paysagères...)

L'objectif est ici d'identifier comment le bâti apporte des nuances dans la manière dont il s'inscrit dans le paysage, et influe notamment sur la définition de chaque entité paysagère.

En complémentarité avec les deux autres niveaux d'étude, l'objectif du niveau 1 est de définir la manière dont le bâti s'inscrit dans le paysage. Ceci comprend :

L'identification des différents types de paysages bâtis (si il y a lieu sur les 10 communes de la campagne habitée choisie comme première zone d'étude)

Et pour chaque type:

- La caractérisation du bâti vu de l'extérieur (silhouette, couleur, densité)
- La définition des liens entre le bâti et les autres composantes du paysage (champs, cours d'eau, boisements, routes...)
- La description des perceptions paysagères qui découlent de ces relations (vues proches, vues lointaines...)
- L'explication de ces caractéristiques par l'histoire, la géographie, l'hydrologie..
- La mise en évidence d'enjeux liés aux tendances d'évolutions du paysage bâti

Index des cartes :

Carte 1 : Continuités, transitions et confluences paysagères - p. 3
Carte 2 : Le bâti et le relief - p.6
Carte 3 : Le bâti et l'eau- p.7
Carte 4 : Le bâti et les voiries - p.8
Carte 5 : Le bâti et les boisements - p.10
Carte 6 : Le bâti et l'espace agricole - p. 11

Carte 7: Les nuances du bâti dans le paysage - p. 16

P.17

P.18

P.19

I-LE PAYSAGE DE LA CAMPAGNE HABITÉE

Située au nord ouest du Parc, la Campagne Habitée est un sous-ensemble territorial identifié dans la Charte. Il s'agit d'une zone géographique et paysagère cohérente, culturellement et architecturalement homogène concernant en totalité ou en partie dix communes du Parc : Beuvry-la Forêt, Bouvignies, Flines-les-Râches, Landas, Lecelles, Maulde, Rosult, Rumeaies, Saméon et Sars et Rosières.

1. LES CARACTERISTIQUES MAJEURES

Comme le décrit la Charte paysagère du Parc (volet 1), le paysage de la Campagne Habitée est celui de l'entité paysagère de la Pévèle.



Dhique et Beuvry-la Runeges Lacelles Result Lacelles Result Resu

Le paysage de la Pévèle : une identité rurale forte, un bâti omniprésent

La Pévèle présente une campagne riche dont les terres argilo-sableuses sont consacrées aux pâtures mais surtout à la culture, sur un parcellaire ample. L'activité agricole a façonné un paysage ouvert ponctué de grosses fermes, de boqueteaux et de peupleraies. Si le secteur a une identité rurale forte, le paysage est aussi marqué par un bâti omniprésent. Il est bien difficile de dénicher un point de vue où ne se distingue pas une chapelle, un clocher, une ferme ou une ribambelle de bâtisses rouges briques. Le long des routes, les villages s'étirent indéfiniment et l'urbanisation prend peu à peu le premier plan : paysage bâti et paysage agricole s'associent étroitement.



2. CONTINUITES, TRANSITION ET CONFLUENCES PAYSAGERES

Aux franges de la Campagne Habitée : Continuités et transitions paysagères

Au nord ouest, il y a continuité paysagère vers la partie ouest de la Pévèle qui s'étend jusqu'à la Marque. Au nord, en Belgique, les paysages présentent des caractéristiques similaires à ceux de Pévèle jusqu'aux environs de Tournai mais l'effet « frontière » se fait sentir par un « no man's land » de bois, de pépinières et de peupleraies ponctué de blockhaus. Le relief marqué du Mont de ligne surmonté de son fort renforce cette coupure et annonce le relief plus vallonné de la Pévèle Belge.

Au sud-est, les massifs forestiers de Marchiennes, Bouvignies et Flines préfigurent les paysages plus humides et plus boisés de la plaine de la Scarpe. La frontière entre les deux entités paysagères n'est pas nette ; peu à peu la présence de l'eau transforme le paysage : les fossés s'élargissent, les pâtures l'emportent sur les cultures, les peupleraies abondent, le paysage ouvert se referme.

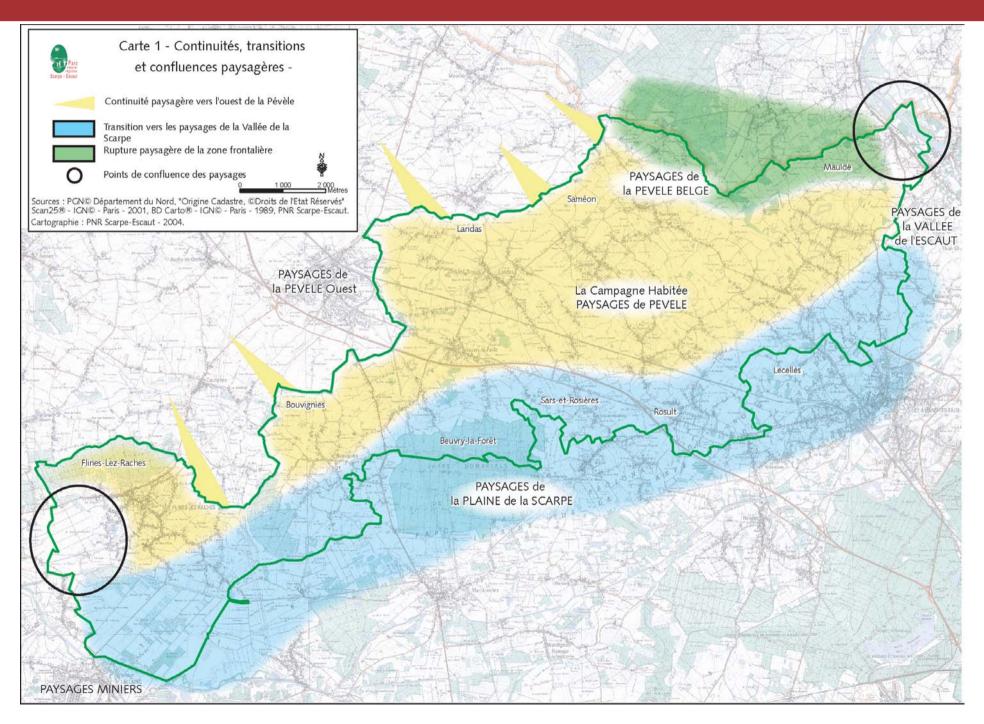
Deux points particuliers à la confluence des paysages

Maulde apparaît comme un point particulier par rapport au reste de la Campagne Habitée. Ce secteur est d'ailleurs identifié comme un point stratégique dans la Charte paysagère du Parc. Au pied du Mont de ligne, le long de l'Escaut, aux portes de la Belgique, le village de Maulde marque la rencontre entre des paysages de la Pévèle et ceux de la frontière et de la vallée de l'Escaut.

De même, la commune de Flines-les-Râches est caractérisée par la confluence entre les entités paysagères de la Pévèle et de la vallée de la Scarpe. Au loin, quelques perspectives sur les terrils et les cheminées d'usine rappellent que le bassin minier également est tout proche.

Cf Carte 1 : Continuités, transitions et confluences paysagères

Carte 1- Continuités, transitions et confluences paysagères



II-LE BÂTI DANS LE PAYSAGE

1. LES CARACTERISTIQUES MAJEURES

a. <u>Silhouette et couleur du bâti dans le paysage</u>

La silhouette du bâti, sa forme et sa couleur sont des résultantes indirectes du sol argileux et humide (cf. fondements géographiques et historiques).

Une silhouette allongée qui souligne l'horizontalité du paysage

Dans la campagne habitée, le bâti traditionnel rural présente le plus souvent une forme architecturale basse : R+combles ou R+1+combles au maximum. En partie expliquée par la nature humide du sol qui n'autorise ni cave et ni fondations très profondes, la forme du bâti est plus large que haute. De plus, les lignes horizontales du faîtage et du bas de la toiture viennent conforter cette forme allongée. Ainsi, la silhouette du bâti souligne l'horizontalité du paysage de plat pays.



Une couleur dominante rouge qui contraste dans le paysage

En lien direct avec la nature argileuse du sol, les matériaux de construction qui composent le bâti de la campagne habitée sont la brique pour l'élévation et la panne flamande pour la toiture. Le rouge de la brique, l'orangé des pannes en terre cuite et l'aubergine des pannes vernissées sont les couleurs qui caractérisent le bâti sur le territoire. Il arrive que la brique rouge soit enduite ou gravillonnée, le plus souvent dans des tons clairs, blanc ou crème, mais le large toit préserve une tache de couleur rouge dans le paysage. Cette couleur est d'autant plus présente visuellement que la toiture est très couvrante et dénuée de tout percement : elle crée une tâche uniforme qui se voit de loin dans le paysage.



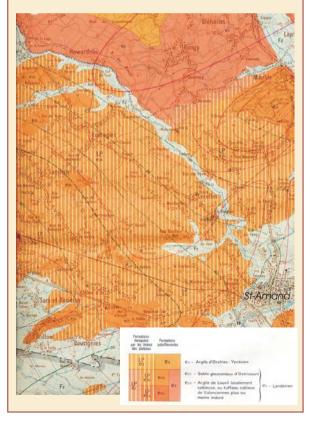


Les différents tons de rouge de la brique auxquels répondent les nuances de l'orangé à l'aubergine des pannes flamandes créent une palette de couleurs chaudes qui contrastent avec les composantes végétales du paysage et leurs variations saisonnières.

Silhouette et couleur du bâti : une résultante indirecte du sol argileux et humide

La plaine de la Pévèle est caractérisée par un sol au substrat argileux souvent mêlé de sables. Ainsi de nombreux affleurements d'argile sont facilement accessibles par l'homme qui y a prélevé le matériau nécessaire à la confection de briques et de pannes en terre cuite. Longtemps artisanale, la fabrication des briques se faisait à partir d'un trou creusé à l'arrière des fermes. La terre argileuse était extraite jusqu'à 3 mètres de profondeur. Elle était brassée dans un moulin puis façonnée dans des moules et séchée à l'air libre avant d'être cuite dans des fours. Aujourd'hui, la fabrication des briques est industrielle. (Ex. La briquetterie BAR à Flines-lez-Râches)

Extrait de la carte géologique du BRGM au 50.000ème:



b. Interrelations entre le bâti et les autres composantes du paysage

Un bâti implanté le long des voiries loin des terres humides

Sur un territoire au relief peu prononcé, l'implantation du bâti a été fortement influencée par deux composantes paysagères elles mêmes intimement liées : l'eau et les voiries (voir Fondements aéographiques et historiques).

Le bâti et l'eau

Le bâti de la campagne habitée s'est naturellement éloigné des courants et des fonds humides. Il s'est concentré sur les légers bombements du relief qui s'intercalent entre les courants et montre une implantation parallèle au sens principal d'écoulement des eaux, lui même conditionné par le relief en pente douce vers la Scarpe. Il en résulte un mode d'implantation des ensembles bâtis selon une orientation majoritaire Nord-ouest Sud-est.

Cf carte 2 : le bâti et le relief Cf Carte 3 : le bâti et les cours d'eau



Conséquence de cette implantation loin des terres humides, peu de centre-villages sont traversés par un courant.

Le courant de l'Hôpital à Beuvry la Forêt fait figure d'exception.

Sur ces terres argileuses qui rendent difficile l'infiltration des eaux, les fossés, souvent entre route et bâti, témoignent de la nécessité constante d'évacuer les eaux de ruissellement. Le busage de plus en plus systématique tend cependant à les faire disparaître.



Le bâti et les voies de communication

Contrairement à l'eau dont il s'éloigne, le bâti entretient un lien intime avec les voies de communication et montre une implantation linéaire et sans épaisseur le long des voiries. Cette linéarité est d'autant plus marquée que les routes sont souvent rectilignes dans la campagne habitée. A mesure des pressions démographiques les fronts bâtis se sont densifiés et allongés en linéaire. La perception du bâti dans le paysage en est fortement influencée.

Cf carte 4 : le bâti et les voies de communications





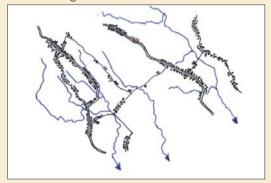
Une implantation du bâti en fonction de l'eau et des voies de communication

Le territoire de la campagne habitée paraît majoritairement plat mais présente une inclinaison en pente douce vers la Scarpe. Cette inclinaison génère un sens d'écoulement majoritaire des eaux superficielles et une orientation des courants du Nord-ouest vers le Sud-est.

Les voies de communication principales ont été implantées sur les points les plus hauts et montrent aujourd'hui un tracé parallèle à ce sens d'écoulement des eaux, s'intercalant entre les courants et les fonds humides. Il n'est pas rare que les anciens chemins aient été patiemment rehaussés. En effet le pavage , qui permet enfin de circuler en toute saison dans le pays, ne date que du XIXe siècle.

Au fil du temps, le bâti s'est aggloméré de manière linéaire le long des voiries se mettant ainsi à l'abri des eaux de ruissellement dont l'infiltration est parfois lente sur les terres argileuses du secteur.

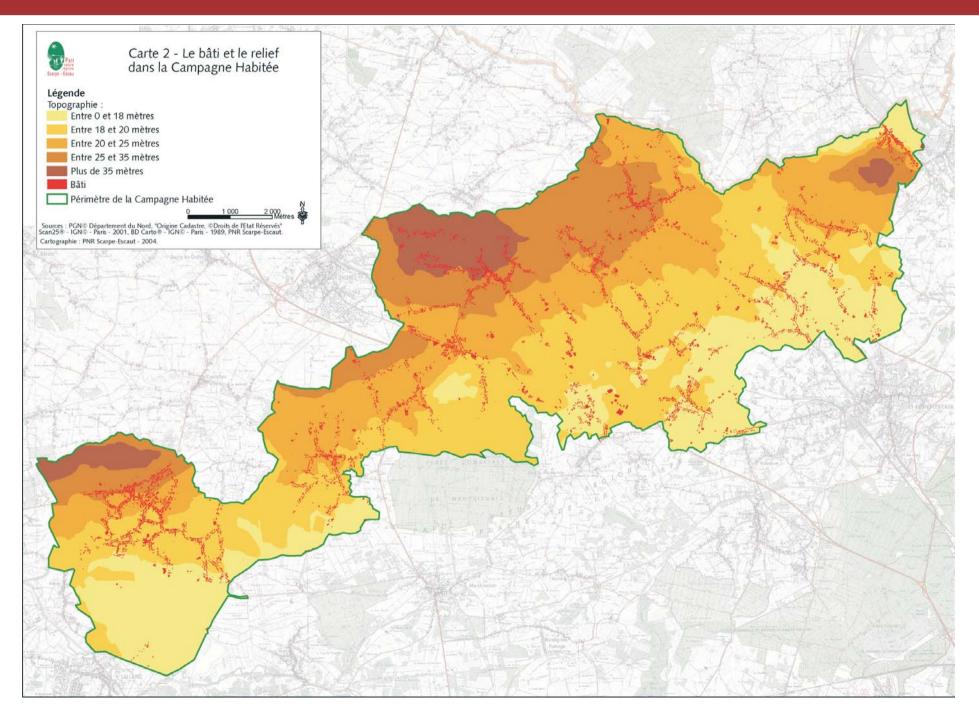
Schéma d'organisation du bâti

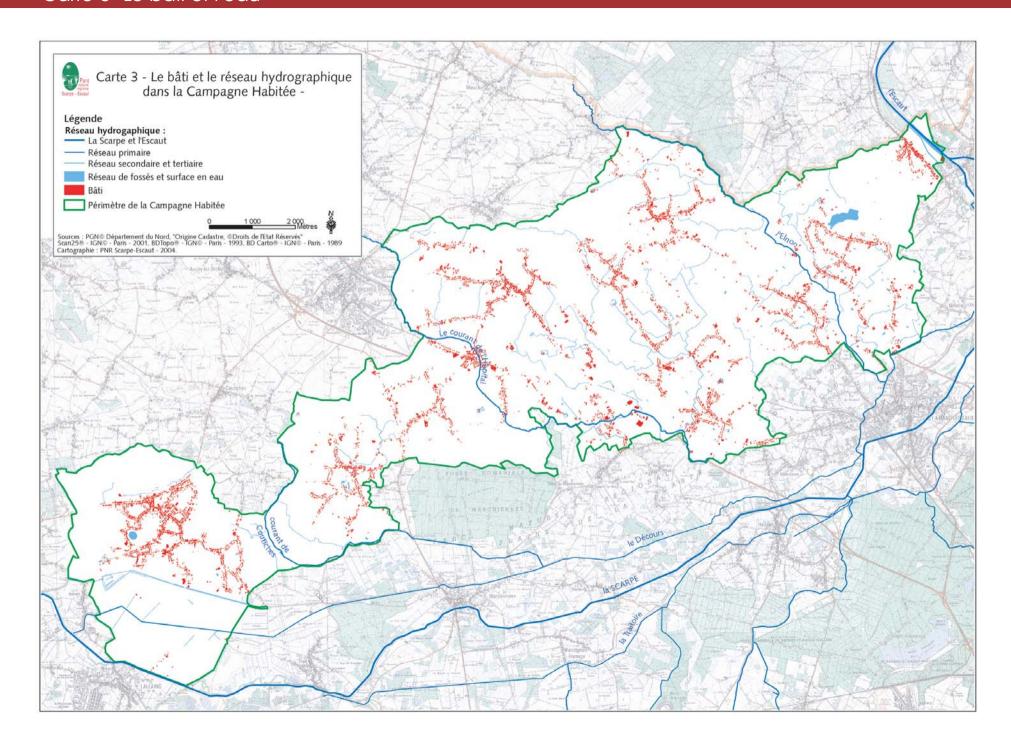


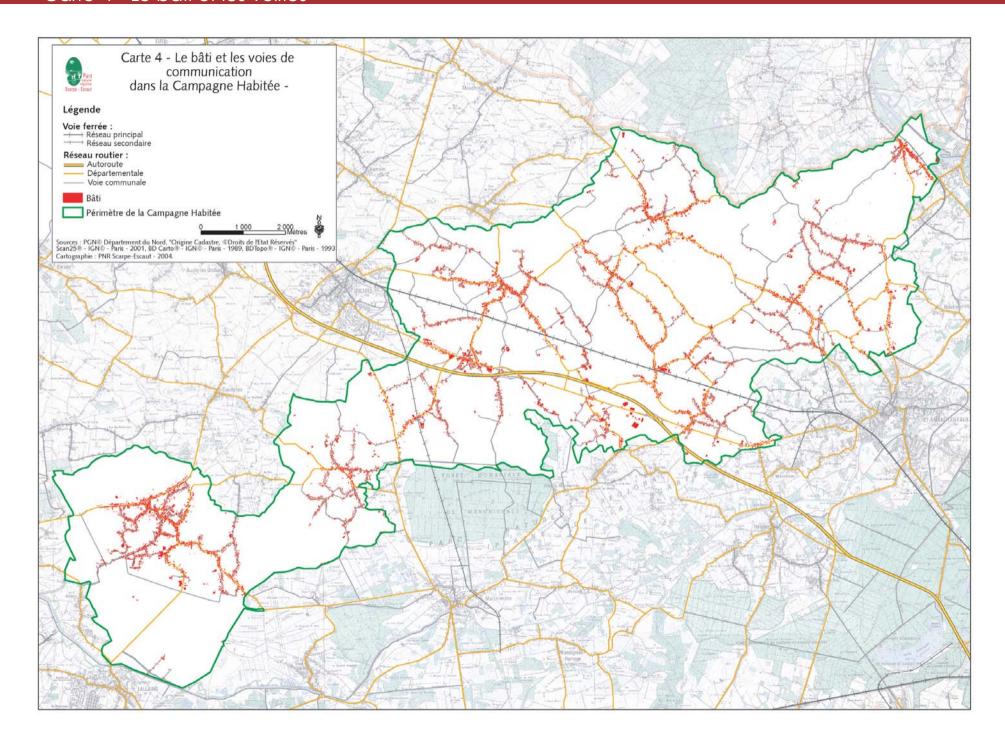
Extrait de la carte d'état major publiée en 1832 : l'orientation nordouest sud-est du bâti qui s'étire le long des voies est déjà bien lisible



Carte 2- Le bâti et le relief







II-LE BÂTI DANS LE PAYSAGE

Trame arborée et pâtures : transition entre bâti et espace agricole

Le bâti et la trame arborée

Hormis les grands bois et forêts de Flines, de Marchiennes, de Bouvignies et de Rongy qui se campent aux franges du territoire, les boisements de la campagne habitée sont surtout constitués de bosquets de peupliers.

Les premiers créent des horizons boisés massifs et homogènes; les deuxièmes fragmentent l'horizon ouvert du paysage agricole. Tous deux créent des éléments verticaux sur lesquels vient s'appuyer le bâti.

Cf carte 5 : Le bâti et les boisements





Mais c'est surtout avec la trame arborée que le bâti entretient des liens particuliers. Haies champêtres, vergers, arbres isolés ou en alignement s'intercalent entre les éléments bâtis. Ils constituent une enveloppe végétale qui habille le bâti et lui confère une assise dans le paysage. En hiver, la trame arborée crée des filtres derrière lesquels les toitures rouges du bâti se dessinent; En été la végétation en feuilles perd sa transparence et dissimule le bâti. Il devient alors plus discret dans le paysage.

Le bâti et l'espace agricole

En Pévèle, l'espace agricole est en grande partie constitué de cultures : betteraves, maïs, pomme de terre, orge, blé.... Des prairies persistent pour la pâture et le fourrage liés à l'élevage bovin. Pour des raisons fonctionnelles, ces espaces enherbés se concentrent majoritairement aux abords du bâti agricole. A l'arrière des fermes, ils créent un espace de transition avec les champs cultivés. Lorsque ces pâtures s'intercalent au sein du bâti linéaire, elles prennent également une importance majeure en ménageant des espaces de respiration au sein du tissu urbain. Depuis la rue, elles permettent également de conserver des percées visuelles vers le paysage rural.

Cf. carte 6 : Le bâti et l'espace agricole



Les fermes qui restent encore aujourd'hui isolées au milieu de leur terres illustrent également un lien fort entre bâti et espace agricole. Mais il est de plus en plus rare de retrouver ces anciennes fermes de manière isolée : elles sont peu à peu intégrées à l'urbanisation linéaire.

lne pâture, espace de respiration au sein du tissu urbain

lorizons boisés et



Une auréole arborée et herbagère, témoignage des anciens usages agricoles

Historiquement, l'auréole herbagère et arborée qui accompagne le bâti est le témoin des anciens usages agricoles et pratiques rurales.

Les pâtures sont expliquées par l'activité de polyculture-élevage qui dominait autrefois en Pévèle. La présence de bétail nécessitait à chaque ferme de disposer de pâtures attenantes aux bâtiments. Il n'est pas rare que ces pâtures accueillent également le verger pour l'ombrage du bétail. Autour de ces « prés-vergers », la haie basse d'aubépine renforçait la clôture de sa masse épineuse. Les composantes de ce patrimoine arboré ont été

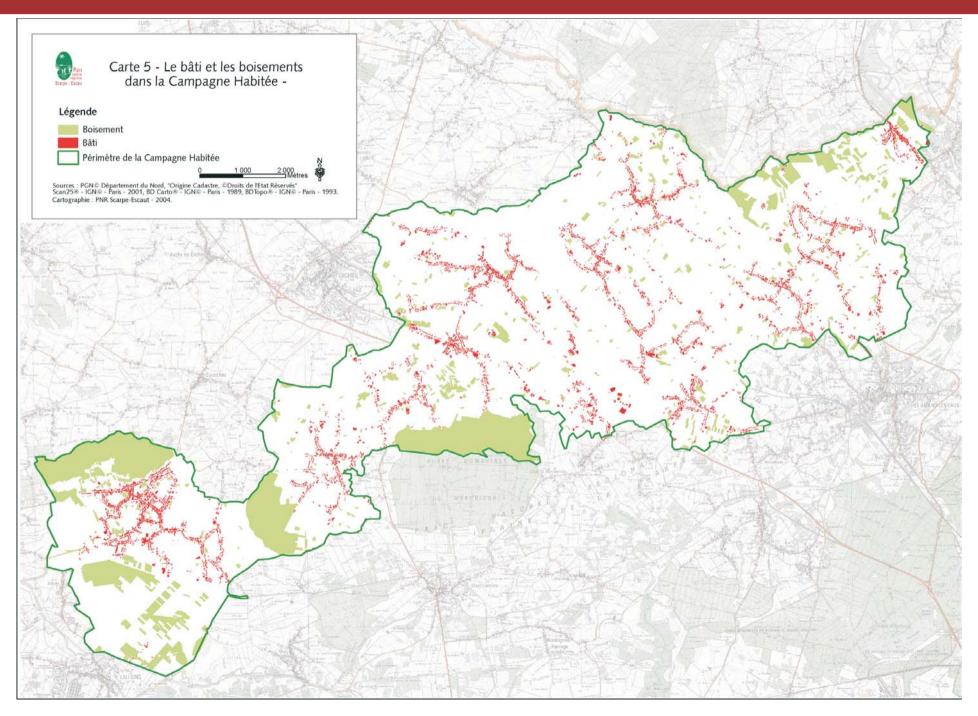
plantés pour répondre aux besoins du foyer et diversifier sa subsistance : bois de chauffe pour les têtards, fruits, noix... L'arbre isolé (chêne, tilleul ou noyer) était aussi symbole de bon augure et protégeait le foyer...

Cette auréole arborée et herbagère a aujourd'hui une importance majeure dans le paysage. Elle cristallise la transition entre l'urbanisation et l'espace agricole et maintien un lien symbolique et fonctionnel entre les habitants et leur terroir.

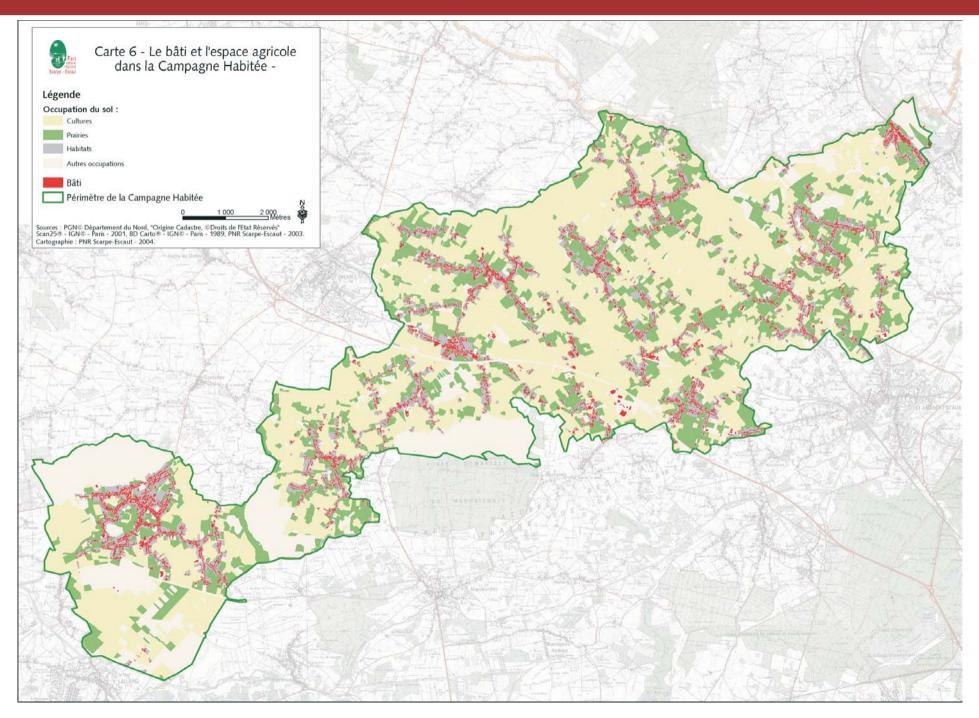




Carte 5 - Le bâti et les boisements



Carte 6 - Le bâti et l'espace agricole



II-LE BÂTLDANS LE PAYSAGE

c. La perception du bâti dans le paysage

L'analyse faite précédemment sur la couleur du bâti affirme la présence visuelle de ce dernier dans le paysage : il y est bien perceptible par le contraste de couleur avec les autres composantes du paysage. Cependant son implantation en linéaire et les relations qu'il entretient avec les composantes végétales arborées et agricoles entraînent une ambiguïté dans la perception du bâti dans le paysage. D'un côté il est omniprésent dans le paysage de la campagne habitée ; d'un gutre côté, sa perception est souvent confuse et difficile, Cependant deux grands types de perceptions peuvent être déagaés pour caractériser le bâti.

Le bâti linéaire : Vue intérieure / Vue extérieure

Les vues lointaines sur le bâti sont rendues difficiles par l'implantation linéaire de celui-ci le lona des voiries : les routes principales offrent des vues rapprochées, on est à l'intérieur des ensembles bâtis.

Pour avoir une vision depuis l'extérieur, il faut emprunter des routes secondaires ou des chemins ruraux. On distingue alors un cordon bâti sans épaisseur, succession de bâtisses qui s'étirent à l'horizon.

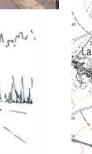
La perception du bâti est également influencée par son association avec les pâtures et la trame arborée.

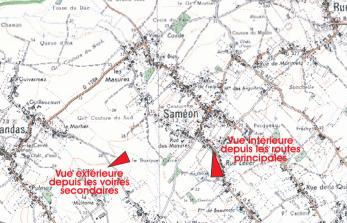
Depuis l'extérieur, le bâti n'est pas le seul élément vertical. Arbres de haut-jet, vergers, bosquets de peupliers s'intercalent et rendent plus diffuse la perception du bâti linéaire.

Depuis l'intérieur, pâtures et vergers ont une importance majeure : ils ménagent des espaces de respiration dans le front bâti qui tend à devenir continu. Ce sont des ouvertures visuelles vers le paysage rural.











VUE EXTÉRIEURE: la perception d'un cordon bâti entrecoupé et appuyé sur la trame végétale

Le centre village pourrait constituer un autre type de perception du bâti dans le paysage. Mais en général, il ne se distingue des cordons bâtis linéaires décrits ci-dessus que par la présence du clocher. La perception depuis l'extérieur fait apparaître un centre village sans épaisseur : l'église est souvent directement en contact avec l'espace agricole.



La cense isolée, un paysage identitaire

La cense, ferme majestueuse et massive, correspond à une forme architecturale identitaire pour le territoire. Lorsqu'elle est restée isolée, elle apparaît campée au milieu de ses terres tel un vaisseau dont les hauts murs préservent l'intimité de la cour carrée intérieure.

Peu à peu intégrée au sein du bâti linéaire, les censes isolées se font de plus en plus rares ; elles représentent d'autant plus une valeur patrimoniale. En effet, elles correspondent à la fois à un héritage de l'histoire abbatiale mais aussi à un archétype de l'architecture rurale. Avec leurs douves, leurs pâtures, leurs vergers et leurs petits bois attenants, elles composent un paysage emblématique pour la campagne habitée.









L'origine des censes

(d'après BT « Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut » - 1997)

Après les invasions barbares des IXe et Xe siècles, les moines fondèrent de nombreuses abbayes aux abords de la vallée de la Scarpe. Des fermages furent créés. Un vaste chantier de défrichement et d'assèchement fut entrepris et les terres environnantes des abbayes furent bientôt maillées d'un réseau de fermes de défrichement appelées censes.

La cense était une grande ferme pouvant fonctionner en toute autonomie. Elle comprenait une maison d'habitation, une étable, une grange, un chartil, un moulin, un fournil... Fréquemment un bois était conservé à proximité pour y élever des porcs. Ces vastes fermes déployées autour d'une cour carrée s'ouvrent souvent sur un porche faisant office de pigeonnier.

Ces censes furent gérées dans un premier temps par des moines prévôts puis confiées à des labouriers par un contrat prévoyant le versement d'un impôt, le « cens » dont elles tirent leur nom.



SYNTHESE

Le bâti et l'eau

Un bâti qui s'éloigne des courants et de l'eau en général

Une implantation parallèle au sens d'écoulement des eaux selon une orientation Nordouest Sud-est

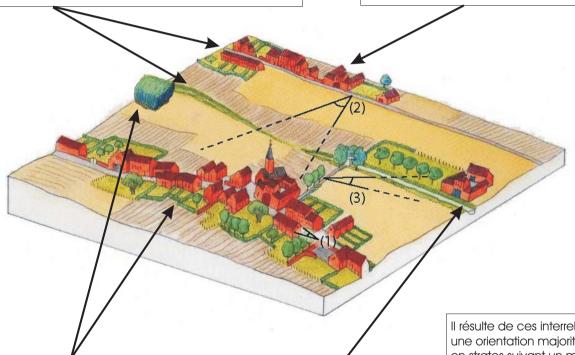
Le bâti et les voiries

Une implantation linéaire et sans épaisseur le long des voiries

Silhouette et couleur du bâti: une résultante indirecte du sol argileux et humide

Le bâti et la nature du sol

Une silhouette allongée qui souligne l'horizontalité du paysage Une couleur dominante rouge, un contraste dans le paysage



Le bâti et la trame arborée

Les boisements, les bosquets de peupliers mais surtout les haies, les vergers et le patrimoine arboré attenants au bâti sont des éléments verticaux qui donnent une assise au bâti dans le paysage

Le bâti et l'espace agricole

Les pâtures attenantes au bâti créent une transition entre l'urbanisation et les champs cultivés Les anciennes fermes encore isolées au milieu de leurs terres illustrent le lien historique entre le bâti et son terroir

Une auréole arborée et herbagère, élément de transition entre bâti et espace

Il résulte de ces interrelations, une implantation du bâti en linéaire selon une orientation majoritaire Nord-ouest Sud-est. Le paysage est organisé en strates suivant un motif qui se répète indéfiniment : « voirie/ bâti/ trame arborée et pâtures/champs/courant/ champs/trame arborée et pâtures/ bâti/ voirie... »

Conséquence: deux types de perception du bâti

Le bâti linéaire

Vu de l'intérieur : un couloir bâti (1) avec fenêtres ouvertes sur le paysage rural

Vu de l'extérieur : un cordon bâti (2) entrecoupé par la trame arborée

La cense isolée, un paysage identitaire (3)

II-LE BÂTI DANS LE PAYSAGE

2. LES NUANCES DU BÂTI DANS LE PAYSAGE

Au delà de ces caractéristiques majeures du bâti qui sont valables sur l'ensemble du territoire de la campagne habitée, on observe aussi des nuances dans la façon dont le bâti s'inscrit dans le paysage. Ces nuances ont un lien direct avec les transitions paysagères identifiées dans la première partie de cette étude.

Cf. Carte 7: les nuances du bâti dans le paysage

a. Des nuances liées aux variations paysagères

1. Le cœur de la campagne habitée

(Landas, Saméon, Lecelles, Beuvry N, Rosult N)
C'est là où l'organisation linéaire du bâti Nord-ouest Sudest est la plus lisible. Elle est d'autant plus marquée que les voiries sont plus rectilignes. Le paysage agricole est très ouvert et la trame arborée plus clairsemée. Les grandes parcelles cultivées dites « coutures » inscrivent les cordons bâtis dans des paysages aux horizons lointains. Ceci est encore accentué par la situation dominante en haut de versant (Landas et Saméon).



b. Deux centres-villages qui montrent une configuration particulière

A. Maulde

Implantée entre l'Escaut et le relief du Mont de Ligne, Maulde montre un bâti plus concentré. Cas exceptionnel : les hauteurs au sud du bourg permettent des vues dominantes sur le village.



2.La zone frontalière

(Rumegies, Lecelles et Maulde: quartier de Chorette)
Le bâti s'inscrit sur les horizons boisés du bois de Rongy et
des peupleraies plus nombreuses le long de la vallée de
l'Elnon. La perception du bâti est nuancée par les légères
ondulations du relief. L'espace frontalier, plus boisé et
ponctué de pépinières, induit une zone de « vide » où le
bâti est absent et où le paysage prend une ambiance de
« bout du monde ».



B. Flines les Râches

Bourg plus important en taille et en nombre d'habitants que la moyenne de la campagne habitée, Flines les Râches fait figure de bourg plus développé avec la présence d'activités comme l'industrie, l'artisanat, le commerce et l'exploitation de carrières. Encadrée par le Bois de Flines au nord et les peupleraies au sud, Flines-lez-Râches présente également une structure urbaine plus concentrée que dans le reste de la campagne habitée, avec un développement radioconcentrique.

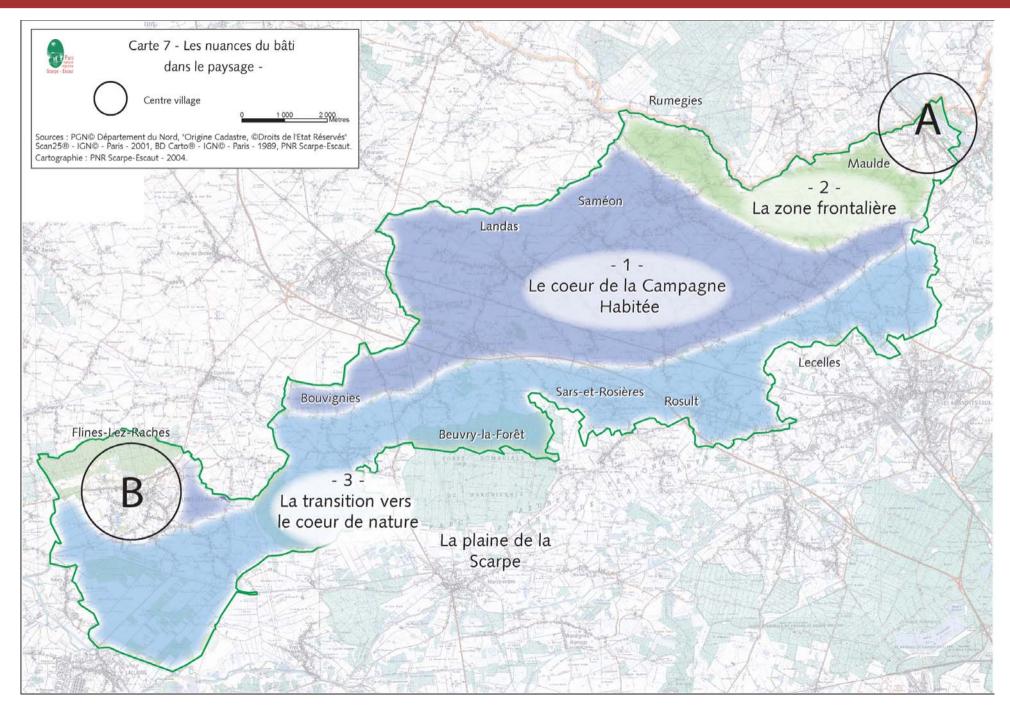


3. La transition vers la plaine de la Scarpe

(Bouvignies, Sars et Rosières, Rosult S, Flines les Râches S) La présence de l'eau se fait plus sentir, les voiries sont plus tortueuses, la trame arborée prend davantage de place et les grandes forêts de Marchiennes et de Bouvignies imposent leur masse boisée dans le paysage. Il en résulte un paysage plus confiné dans le quel le bâti est perçu selon des vues plus rapprochées.



Carte 7 - Les nuances du bâti dans le paysage



III-ENJEUX LIES A L'EVOLUTION DU BÂTI DANS LE PAYSAGE

Fortement influencée par l'agglomération lilloise rendue toute proche par la desserte autoroutière, la campagne habitée est soumise à une forte pression urbaine. Le phénomène de rurbanisation en cours fragilise l'activité agricole elle-même en pleine évolution. Le bon équilibre entre développement urbain et valorisation des espaces agricoles est pourtant le seul garant du maintien de l'identité rurale du territoire et de la qualité de ses paysages.

Ceci entraîne des enjeux liés au bâti lui-même mais aussi au patrimoine végétal attenant.

1. FNJEUX LIES AU BÂTI

Restauration du bâti ancien, extension du bâti existant ou construction nouvelle : dans tous les cas, la recherche d'une architecture de qualité en adéquation avec l'architecture locale est nécessaire : une attention toute particulière doit être portée aux volumes crées, aux formes des toitures, aux matériaux choisis et à leur gamme de couleur.

■ L'implantation des extensions urbaines en épaisseur et la préservation de coupures

Même si l'urbanisation linéaire est un fait historique, il devient nécessaire de rompre avec un processus qui ne répond plus aux impératifs contemporains de l'urbanisation rurale (coût des réseaux et des services, manque de centralité, insécurité routière, gêne à l'agriculture...). Dans un but d'intégration tant fonctionnelle que sociale des nouveaux habitants, les extensions urbaines (zone AU du PLU) en épaisseur et en lien avec le centre-village doivent être privilégiées. De telles extensions permettent en contrepartie de préserver des zones inconstructibles (N ou A) le long des voiries et de retrouver des vues sur le paysage rural.

La réhabilitation du bâti rural ancien

Qu'elles conservent leur vocation agricole ou évoluent vers de nouveaux usages (habitat le plus souvent), les anciennes fermes constituent un patrimoine dont la réhabilitation est nécessaire et délicate. Dans le cas des censes isolées, il est également important d'éviter de les englober dans le tissu urbain afin de préserver le paysage identitaire de la ferme isolée.

L'intégration paysagère des nouveaux bâtiments d'exploitation agricole

Le maintien d'une activité agricole dynamique et pérenne qui puisse garantir l'entretien du paysage rural nécessite l'extension des sièges d'exploitations agricoles. Ces nouveaux bâtiments doivent pouvoir à la fois répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles normes mais aussi savoir s'inscrire en harmonie avec des bâtiments existants et en cohérence avec le paysage environnant.

2. ENJEUX LIES AU PATRIMOINE VEGETAL

La qualité du cadre végétal attenant au bâti

Les haies, les massifs arbustifs et les arbres de haut-jet jouent un rôle important dans la perception du bâti dans le paysage. Sans dissimuler complètement ce dernier derrière un rideau végétal, il s'agit avant tout de valoriser ou de créer des masses ou des linéaires de végétation qui confèrent une assise au bâti dans le paysage. Les formes de haies et la nature des végétaux doivent être en harmonie avec le paysage local : haies basses taillées, haies champêtres libres, alignement de saules têtards, essences locales....

■ La valorisation des vergers et des pâtures en tant qu'espaces ouverts en cœur de bourg

Dans les villages déjà très compacts, la conservation de « vides », de « respirations », d'espaces non construits est essentielle. Dans ce cadre, les vergers et les pâtures constituent un patrimoine rural à valoriser. Ils cristallisent la transition entre l'urbanisation et l'espace agricole et maintiennent un lien symbolique et fonctionnel entre les habitants et leur terroir.

Des enjeux en lien direct avec les orientations de la Charte

L'enjeu de la présente charte est d'inciter à la poursuite d'une gestion qualitative de l'espace en veillant à ce que les zones d'urbanisation ou d'industrialisation future respectent toujours plus les zones naturelles, les terres agricoles, les espaces boisés lors des procédures de révision de POS.

Le Parc favorisera le maintien et le renouvellement des éléments paysagers remarquables en dispensant des conseils en matière d'élagage ou de plantation de haies et de vergers.

Le Parc et ses partenaires s'engagent à

- Promouvoir les pratiques qui respectent l'intérêt environnemental et paysager du territoire,
- Poursuivre l'opération Plantons le Décor qui incite à la plantation d'espèces régionales et à la réalisation de haies libres ou taillées, de vergers d'agrément,
- Poursuivre avec les agriculteurs les aménagements paysagers en faveur d'une plus grande insertion des exploitations agricoles dans le paysage rural,
- Renforcer la sensibilisation à l'habitat vernaculaire (conseils paysagers et techniques, guides...). La priorité sera les nouveaux habitants dépourvus de connaissance en matière de restauration et pourtant acquéreurs souvent d'un patrimoine ancien et de bâtiments agricoles,

Dans un souci de parer aux erreurs de réhabilitation et de transformation d'anciens bâtiments agricoles, le Parc incitera par des outils d'information adaptés à :

- la conservation des éléments architecturaux locaux lors de la demande de certificat d'urbanisme par les acquéreurs,
- l'insertion paysagère des travaux lors du dépôt du permis de construire,
- la maîtrise des consommations énergétiques.
- Instaurer une bourse aux matériaux traditionnels collectés (briques, tuiles...) pour diminuer le coût de la rénovation, renforcer l'insertion paysagère des travaux et respecter les usages locaux de construction,
- Elaborer, en lien avec la Chambre des Métiers et les artisans détenant un savoir-faire traditionnel, une charte de qualité, annexée d'un répertoire des métiers et des qualifications des artisans, pour guider les habitants vers des artisans offrant une garantie de restaurer dans les règles de l'art.

LE BÂTI

1. Implantation des extensions urbaines en épaisseur 2. Préservation de coupures non urbanisées le 4. Intégration paysagère des bâtiments long des voies de communication, avec vues d'exploitation agricole sur le paysage rural 3. Réhabilitation du bâti rural ancien et préservation du paysage de la ferme isolée LE PATRIMOINE VEGETAL 5. Préservation de la qualité du cadre végétal attenant au bâti 6. Valorisation des vergers et des pâtures en

tant qu'espaces ouverts en coeur de bourg

BIBLIO G RAPHIE

- Charte paysagère du Parc naturel régional Scarpe-escaut (volet 1), Espace Naturel Régional.
- Cahier technique: comment gérer l'urbanisation linéaire, 2001, Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- Cahier de la connaissance : Histoires de paysages de Scarpe et d'Escaut, 2003, Parc naturel régional Scarpe-Escaut.
- Charte du Parc naturel régional Scarpe Escaut, 1998.
- Trame verte politique du paysage, Conseil général du Nord.
- Paysages d'aujourd'hui, l'héritage des abbayes, Espace Naturel Régional.
- Architecture dans le pays plaine de la Scarpe et de l'Escaut, CAUE du Nord
- Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, 1997, BT, Editions PEMF.

C ré dits photos : Sa muel Dhote, PNRSE